



Communiqué de presse du front commun syndical de l'enseignement RISQUES ? ... BÉNÉFICES ? ... CERTAINS S'EN BALANCENT !

Bruxelles, le 29 avril 2021

Le retour en présentiel à 100 %, seule garantie pour un enseignement de qualité, se déroulera dans des conditions particulièrement difficiles. À certains endroits, les règles élémentaires de sécurité ne sont toujours pas respectées, mettant en danger la santé des personnels et des élèves.

Le front commun syndical rappelle que, depuis le début de la crise sanitaire (soit depuis plus d'un an), les enseignants financent eux-mêmes l'achat des masques ; le gel hydroalcoolique n'est pas toujours mis à disposition par l'employeur ; l'aération des locaux n'est pas toujours possible ; la distanciation physique est difficile à mettre en place et à faire respecter.

Les experts, présents à la réunion organisée par la ministre Désir, ont une nouvelle fois insisté pour que ces règles sanitaires indispensables soient **impérativement respectées**.

Partout où les enseignants sentiront leur santé menacée ou mise en danger par des manquements constatés, nous leur conseillons de :

- Faire constater la situation par le service pour la prévention en interne ou externe ;
- Exiger une réunion, éventuellement virtuelle, de l'organe de démocratie sociale local afin d'acter les manquements ;
- Communiquer le constat aux responsables syndicaux qui le transmettront à la ministre et à l'Administration.

En cas de mauvaise volonté manifeste de la part des employeurs, les organisations syndicales couvriront toute forme d'action qui serait de nature à dénoncer la situation et à y remédier.

En ce qui concerne la vaccination, et malgré nos demandes répétées aux différentes autorités, force est de constater que les personnels de l'enseignement ne sont toujours pas reconnus comme prioritaires. **C'est intolérable !** Nous ne pouvons plus entendre que le manque de doses en est la cause lorsque des centres de vaccination « offrent » des vaccins résiduels à qui le souhaite. De même, nous ne tolérons pas que le responsable de la vaccination pour la Wallonie utilise des arguments qui laissent à penser que la vaccination des enseignants priverait les personnes fragiles. Nous invitons nos affilié.e.s à faire part de leur colère en transmettant un mail aux différent.e.s ministres de la Santé (Franck VANDENBROUCKE, Christie MORREALE, Alain MARON), au commissaire Corona (Pedro FACON), à la coresponsable de la Task Force vaccination (Sabine STORDEUR) et à Yvon ENGLERT, délégué général COVID-19 en Wallonie. Nous mettons un modèle à leur disposition.

Enfin, certains enseignants nous font part de pressions exercées pour l'organisation des épreuves de fin d'année pour laquelle ils doivent être consultés. Le front commun syndical insiste pour que, dans le contexte actuel d'une année scolaire particulièrement pénible, la priorité soit placée sur la lutte contre les inégalités, la santé mentale, le bien-être des élèves et la qualité des apprentissages. Ce n'est qu'à ce prix qu'on évitera les concurrences malsaines et déloyales entre établissements, source d'inégalités.

Les organisations syndicales saluent une fois de plus la patience et la conscience professionnelle dont ont fait preuve les membres du personnel. Ils méritent le respect et la reconnaissance de tou.te.s

Roland LAHAYE **Joseph THONON** **Emmanuel FAYT** **Masanka TSHIMANGA** **Marc MANSIS**
CSC-Enseignement CGSP-Enseignement SEL-SETCa SLFP-Enseignement CGSLB-Appel